



**Promotion
Santé**
Bourgogne
Franche-Comté



FORMATION

Niveau 2 **« CPS : les bases pour conduire un projet »**

Session 1 : 08/10/2024 de 9h à 17h

à Prémery

Session 2 : 08/01/2025 de 13h30 à 17h

à Prémery

Session 3 : 08/04/2024 de 13h30 à 17h

à Prémery





Programme de formation

« Le développement des compétences psychosociales (CPS) représente aujourd'hui un enjeu majeur au sein de la santé publique, de l'éducation et de l'action sociale. Facteurs clés de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale, les CPS sont ainsi à la croisée de la prévention et de la promotion de la santé et au cœur des enjeux sanitaires, éducatifs et sociaux. » (Santé Publique France 2022)
Connaître les CPS ne suffit pas à savoir comment s'y prendre pour développer un projet et créer une dynamique interne à sa structure.
Cette formation vous permettra de faire évoluer vos pratiques professionnelles et d'élaborer et mettre en œuvre en équipe votre programme de développement des compétences psychosociales, au sein de votre structure.

Objectif de la formation

Construire et mettre en œuvre, en équipe, son projet de développement des compétences psychosociales au sein de sa structure

Objectifs pédagogiques

- Identifier son contexte d'intervention et les freins et leviers à l'implantation d'un projet CPS
- Définir ses objectifs pédagogiques
- Construire un projet de développement de CPS dans sa structure

Contenu de la formation

- Intervention et données probantes : avantages et inconvénients
- Critères d'efficacité des programmes CPS
- Environnement favorable
- Construction de son projet en lien avec son équipe au sein de sa structure

Validation de la formation

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation des acquis individuels de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation

Méthodes pédagogiques

La démarche de formation proposée est interactive et expérientielle. Elle vise à prendre en compte les situations et pratiques professionnelles, ainsi que le contexte territorial afin d'adapter les contenus aux attentes des participants.

Les modalités pédagogiques utilisées en présentiel ou en distanciel favorisent l'échange et le travail de groupe. Elles s'appuient sur des méthodes actives, pour permettre une appropriation des notions théoriques et méthodologiques appliquées à la pratique professionnelle.

Chaque participant bénéficiera d'un dossier pédagogique papier et/ou numérique incluant des éléments théoriques, méthodologiques et bibliographiques en lien avec les contenus de la formation.





Informations

Public

Professionnels intervenant auprès d'enfants
Secteur éducatif, scolaire, périscolaire, social, médico-social, animation...

Prérequis

Avoir suivi une formation CPS de niveau 1

Dates et horaires de la formation

- 08 octobre 2024, de 9h à 17h
- 08 janvier 2025, de 13h30 à 17h
- 08 avril 2025, de 13h30 à 17h

Intervenant.e.s

Thérèse PIREs | Educatrice Spécialisée et Chargée de Projet et
d'Ingénierie en Education et Promotion de la Santé
Promotion Santé BFC

Coût de la formation

Le coût de la formation est gratuit. Celle-ci est financée par l'ARS BFC.

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge du participant

Renseignements pédagogiques

Thérèse PIREs | Educatrice Spécialisée et Chargée de Projet et
d'Ingénierie en Education et Promotion de la Santé
Promotion Santé BFC – Antenne 58
t.pires@promotion-sante-bfc.org
03 86 36 18 89

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux où se déroule la formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout autre type de handicap, merci de contacter la responsable formation en amont de la formation pour l'adaptation des moyens pédagogiques à vos besoins.





Lieu de la formation

Salle communale de la Mairie de Prémery

8 place de la mairie
58700 PREMERY



Inscriptions

Modalités d'inscription
Inscription via le lien suivant :

[Cliquez ici.](#)